

Note sur la Mauritanie - Compte-rendu de mission-délégation du Parlement européen à Nouakchott (20-22 janvier 2004)

Yasmine Boudjenah, eurodéputée, faisait partie de la délégation des députés européens qui s'est rendue en Mauritanie au début de cette année pour s'enquérir de la situation politique du pays après la présidentielle de 2003. La délégation avait eu des entretiens avec les acteurs politiques et des membres de la société civile. Elle a fait un compte rendu de sa mission que nous publions dans son intégralité.

L'objet de la délégation était simplement d'assurer la continuité des relations interparlementaires (la Mauritanie ayant été peu voire pas considérée pendant le travail de la délégation Maghreb du parlement tout au long de la législature). Mais il se trouve que le contexte politique actuel étant particulièrement important, cette délégation a requis une forte attention de la part des Mauritanais, tant du pouvoir que de l'opposition et de la "société civile". Outre les rencontres officielles, j'ai pu de mon côté rencontrer différents acteurs de la société : responsables d'ONG non reconnues (SOS Esclaves Mauritanie, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme), des avocats engagés, un ancien ambassadeur ou encore un opposant dit islamiste récemment libéré.

Très bref historique

Colonie française depuis 1914, la Mauritanie a acquis son indépendance le 28 novembre 1960. La République Islamique de Mauritanie installe alors une nouvelle capitale, Nouakchott. De 1964 à 1991, on peut parler de régime à parti unique. Après que plusieurs coups d'État aient secoué le pays et après que la situation économique est catastrophique, le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya s'installe au pouvoir en 1984, à la faveur d'un nouveau putsch militaire. Il fait adopter en 1991 une nouvelle constitution. Il devient le premier chef d'État du monde arabe à être élu au suffrage universel. En 1997, il est réélu avec 90,25% des voix, l'opposition boycottant l'élection. En novembre 2003, il est de nouveau réélu avec 67,02% alors que les résultats sont controversés (voir la suite). L'Assemblée Nationale est composée de 81 députés, dont 11 de l'opposition.

Le contexte politique

17 élections se sont tenues depuis 1991. Tous les interlocuteurs proches du pouvoir insistent sur l'amélioration des conditions de vote à chaque fois, ce que d'autres acteurs et observateurs reconnaissent également. Mais l'année 2003 - année d'élection présidentielle - a vu une dégradation nette de la situation politique. Dès le début de l'année, des conflits avaient éclaté entre le pouvoir et l'opposition, en particulier contre l'appui du Président Taya à la

politique "anti-terroriste" des États-Unis. Plusieurs imams et des membres du Parti Nationaliste Arabe ont été arrêtés dans cette période, accusés d'incitation à la violence. En juin, une tentative de coup d'État - manquée - ébranlé le pouvoir. Au moins 128 détenus ont alors été accusés de trahison, maintenus au secret et risquent la peine de mort sans que leur procès n'ait été ce jour annoncé. Le coup d'État a également provoqué l'arrestation pour complicité active de plusieurs membres du PRDS au pouvoir, ainsi que la démission du Premier ministre.

L'élection présidentielle du 7 novembre 2003:

C'est donc dans un climat de tensions que la campagne électorale s'est déroulée. Au total, 6 candidats se sont présentés. Outre le Président sortant Ould Taya, le principal rival était Mohamed Khouna Ould Haidalla, ex-Président de la Mauritanie de 1980 à 1984 renversé par un coup d'État mené justement par l'actuel Président. Candidat indépendant, Haidalla était à la tête d'une coalition assez hétéroclite composée de "réformistes libéraux", de "radicaux musulmans" et de "communistes" (alliance assez difficile à définir). Les autres candidats étaient: Ahmed Ould Daddah, Rassemblement des forces démocratiques (RFD); Messaoud Ould Boulkheir, Action pour le changement (AC); Moulaye Ould Jiyed, du petit Parti pour le renouveau et la reconstruction; et Aïcha Mint Jidane, candidate indépendante et première femme à se présenter à une élection présidentielle.

Jusqu'au jour du scrutin, la tension a été palpable. Fin octobre, un des fils du candidat Haidalla a été arrêté, accusé d'atteinte à la sécurité publique. La veille même de l'élection, Haidalla lui-même et plusieurs proches ont été arrêtés pendant quelques heures, suspects de préparer un coup d'État. Plusieurs partis d'opposition ont demandé l'autorisation d'envoi d'une mission internationale d'observation, mais le gouvernement a refusé, le Président déclarant que la Mauritanie était maintenant une démocratie "suffisamment mature". Les procédures de vote semblent en effet s'être améliorées depuis les élections législatives de 2001: urnes transparentes, nouvelles cartes d'électeur et cartes d'identité informatisées, publication de la liste des 1,1 million d'électeurs publiée sur Internet. Mais les partis d'opposition ont immédiatement contesté les résultats de l'élection, faisant part de nombreuses irrégularités: représentants de l'opposition tenus à l'écart de bureaux de vote, autorisation de voter de certaines personnes sans présentation d'identification, doubles votes, votes achetés... Selon l'ambassadeur d'Allemagne, assurant sur place la présidence de l'UE, il est très difficile d'évaluer l'ampleur de la fraude, elle serait plus importante dans les zones rurales. Daddah, Haidalla et Boulkheir ont ainsi immédiatement rejeté ce qu'ils

ont décrit comme une "mascarade électorale". Le lendemain, Haidalla a été arrêté avec deux de ses fils et des membres de son équipe; tous accusés de complot pour renverser le gouvernement en complicité avec l'étranger.

Le procès s'est déroulé en décembre. Neuf des détenus (dont le candidat Haidalla) ont été reconnus coupables d'infractions liées à la sûreté de l'État. Cinq ont été condamnés à cinq ans de prison avec sursis, à une amende et à une privation de droits civils et politiques (en particulier droit de vote et d'éligibilité). Les quatre autres ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis et à des amendes. Haidalla a fait appel.

Il est à noter qu'aucune manifestation de protestation de la population n'a eu lieu le jour du scrutin ou les jours suivants. Est-ce que les Mauritanais sont davantage préoccupés par les difficultés de la vie quotidienne?

Le contexte économique

Quelques chiffres:

Revenu national brut par habitant: 458\$ US (2003); espérance de vie à la naissance: 52 ans (39 ans en 1960); taux de mortalité infantile: 74 pour 1000 (310 en 1960); taux d'alphabetisation des adultes: 42% (52% pour les hommes, 32% pour les femmes). Au plan sanitaire, le virus du Sida aurait été contenu d'après le Ministre du développement économique.

La Mauritanie est classée parmi les pays les moins avancés (PMA), la situation économique est précaire et l'aide étrangère indispensable. Elle fait partie des pays les plus endettés, éligible à l'initiative PPTE3. La baisse de la monnaie (le ouguiya, équivalent à 0,0031 euros en janvier 2004) entraîne des répercussions économiques et sociales difficiles: le prix des produits de première nécessité, comme le pain, a considérablement augmenté. Dans ce pays où la population est très jeune, l'économie est essentiellement basée sur la pêche (exploitée par des armements étrangers) et le minerai de fer, donc très dépendante des cours mondiaux et de l'aide. A côté de ces secteurs, existe une agriculture dite de subsistance, vivrière essentiellement. Plusieurs années de sécheresse ont cependant provoqué un déficit céréalier. Selon les Nations-Unies, en septembre 2003, 60 000 Mauritanais étaient menacés par d'éminentes pénuries alimentaires. De plus, les graves carences en infrastructures de transport limitent le développement d'activités économiques.

Enfin, le phénomène de désertification (le désert occupe environ 70% du territoire) pèse lourdement sur l'avenir du pays, accélérant la dégradation des ressources naturelles. Ainsi, la longue sécheresse - l'avancée du désert a commencé en 1973 - a jeté dans la capitale la quasi-totalité de la population nomade jusqu'à une date récente, environ 40% des habitants vivent aujourd'hui

dans des bidonvilles. Difficile d'imaginer le bouleversement dont la société mauritanienne a ainsi été l'objet. "La paupérisation est devenue plus visible depuis que les gens ne sont plus nomades" (président du Parti du Front Populaire).

L'eau reste un problème crucial: la couverture en eau potable est de 60% seulement d'après le Ministre du Développement économique lui-même; la moitié des familles de Nouakchott doivent s'abreuver aux fontaines. Malgré la construction d'écoles et de dispensaires, l'éducation et la santé ne bénéficient pas des moyens nécessaires; les prix des médicaments étant un handicap persistant majeur.

Même Mme Pavard, chef de délégation de la Commission européenne sur place, évoque une "situation sociale (qui) pourrait tourner à l'explosion".

Si les responsabilités occidentales sont énormes dans la situation de détresse économique de ce pays, il reste que la corruption ("à grande échelle" selon les termes de l'ambassadeur d'Allemagne) semble gangrener l'ensemble du système.

La récente découverte de l'existence de gisements de pétrole et de gaz pourrait modifier les données. La commercialisation et prévue fin 2005. Sur les partenaires possibles, le discours officiel est resté très prudent et nous a laissé entendre que la Mauritanie cherche les conditions les plus avantageuses pour elle-même - ce qui est tout à fait légitime. Était malgré tout perceptible une certaine fébrilité: des engagements auraient-ils été pris? Le fait que les prospections soient effectuées par une entreprise australienne en serait-il un signe?

L'UE et la Mauritanie

La coopération entre l'Union européenne et la Mauritanie date de 1958. Elle se concrétise principalement sous forme de financements FED (Fonds européen de développement) - 104 millions d'euros prévus au 9ème FED (2001-2007) - et d'accords de pêche. Depuis 1985, plus de 335 millions d'euros d'aide ont ainsi été versés. En 2002, les contributions de l'UE et des États membres comptaient pour 61% de l'ensemble de l'APD perçue par la Mauritanie. De plus, le poids de la compensation financière de l'UE pour les accords de pêche est notable - 86 millions d'euros par an prévus entre 2001 et 2006 -, représentant près de 68% des recettes totales de pêche en 1999. Ce qui fait d'ailleurs dire à certains que l'UE ferme les yeux sur la corruption - depuis 3 ans ces fonds de compensation n'ont pas été comptabilisés au budget - en échange de la possibilité de pêcher dans les eaux les plus poissonneuses du monde. Sur le plan économique, l'essentiel des compensations est versé directement au budget, alors que le pays a besoin de valoriser ses ressources halieutiques, en produisant de la valeur ajoutée sur place.

L'intégration régionale

A la charnière du monde arabe et de l'Afrique sub-saharienne, la Mauritanie a longtemps fait partie de deux blocs régionaux: l'UMA (Union du Maghreb arabe) et la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). Elle s'est retirée de la CEDEAO fin 2000, à cause notamment des projets d'intégration régionale monétaire. L'ambition des dirigeants actuels semble être davantage tournée vers le partenariat euro-méditerranéen.

La Mauritanie étant membre des ACP, elle souhaite, selon le Ministre du développement économique, que les APE (accords de partenariat économique, en discussion entre l'UE et les ACP, et qui impliquent une rupture avec la notion de relations préférentielles) permettent une période transitoire pour "se mettre à niveau", mais pas de remise en cause du libre-échange sur le fond.

Pas d'engagement politique actif sur le conflit du Sahara occidental, comme si la Mauritanie voulait sauvegarder de bonnes relations avec ses deux voisins importants du Nord.

Les relations avec les États-Unis

"Très très très bonnes relations" nous a précisé le Ministre des Affaires étrangères. "Tous les gouvernements doivent s'entraider dans la lutte contre le terrorisme; que les États-Unis l'engagent à leur façon, cela n'engage qu'eux." (!) "Ils sont une force, même si d'autres puissances existent; tout s'est brutalement effondré après la fin de la guerre froide. Il y aura des dégâts dans ce désordre, avant qu'un ordre ne vienne. Notre ambition est de tout faire pour nous adapter et survivre".

Le Président de la République lui-même aimerait que "la politique du Président Bush soit plus concertée", mais insiste sur la nécessité pour les Arabes de "se réformer": "nous, nous l'avons fait".

La question d'une possible déstabilisation islamiste

L'ensemble des acteurs politiques, pouvoir et opposition confondus, s'accordent à dire que le danger d'une radicalisation islamiste est très faible. "Ce serait une rupture grave avec l'équilibre social auquel nous tenons", nous ont par exemple dit nos collègues parlementaires. "L'islam mauritanien est très différent, il est tolérant, la population ne peut pas être influencée dans ce sens".

En même temps, selon d'autres comme Ould Mansour (voir en fin de note) "si l'oppression et la pauvreté continuent, rien n'est acquis". Ou encore le Président du Parti du Front Populaire: "le wahhabisme commence à s'introduire; si la Mauritanie se talibanise, c'est toute la région qui tombe".

Plusieurs mois après la tentative de coup d'État, on peut donc parler de

Compte-rendu de mission

Suite page 8

relative stabilité. Mais des menaces de déstabilisation du pays de la part de groupes armés existaient toujours. Selon l'ambassadeur d'Allemagne, des activistes se seraient repliés au Mali et prépareraient des opérations. D'autres parlent de bandes armées, plus ou moins liées au réseau Al Qaïda, qui se trouveraient dans le no man's land que constitue le triangle entre l'Algérie, la Mauritanie et le Mali. Des militaires américains coopéreraient d'ailleurs avec l'armée mauritanienne pour sécuriser les frontières. Quoiqu'il en soit, tous les avis convergent pour pointer les dangers de déstabilisation de toute la sous-région, si la Mauritanie basculait.

Justice et droits de l'Homme

Malgré des engagements internationaux (Déclaration universelle des droits de l'Homme, Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples)10, la Mauritanie est loin de satisfaire les exigences élémentaires de respect des principes fondamentaux. Même avec la constitution de 1991, l'avocat engagé Brahm Ould Ebeiy insiste sur le fait que "le pays reste régi par les lois d'exception du temps du parti unique". Les libertés de manifestation et d'association sont entravées; des allégations de torture sont dénoncées. Il existe 14 organisations de droits de l'Homme, dont 13 non reconnues! Plusieurs interlocuteurs estiment que l'indépendance de la justice n'existe pas, y compris l'ambassadeur d'Allemagne. En mai 2000, la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples a parlé de "violations massives et graves des droits de l'homme en Mauritanie" et préconisé des recommandations, mais rien n'a suivi.

Dans les rencontres, j'ai pu noter les vives réactions du pouvoir aux moindres critiques voire interrogations qui peuvent être portées sur les atteintes flagrantes aux droits démocratiques. A l'image du Ministre des Affaires étrangères, pour lui "il faut encourager ceux qui progressent, sinon à force de demander la perfection tout de suite, vous dissuadez même d'essayer"(!).

Tensions ethniques

En Mauritanie, on parle de groupes "ethniques". La population est composée d'environ deux tiers de Maures arabophones (incluant les "maures blancs" d'ascendance arabo-bérabère et les "maures noirs" ou haratines, anciens esclaves noirs) et de "Négro-Mauritaniens" plutôt installés dans le sud du pays.

En 1989, de graves tensions ont éclaté le long du fleuve Sénégal. Des émeutes radicales contre des Mauritanien(ne)s au Sénégal sont suivies d'exactions commises par les Maures de Mauritanie à l'encontre de Sénégalais et de Mauritanien(ne)s de plusieurs origines. Une véritable déportation est organisée et près de 100 000 personnes traversent la frontière sénégalaise. Des purges touchent par la suite l'armée et l'administration. Il

s'agit d'un des plus grands traumatismes de l'histoire post-coloniale des deux pays. Selon un ingénieur rencontré, lui-même déporté pendant 8 ans, il reste 60 000 réfugiés au Sénégal et 15 000 au Mali11. Aujourd'hui encore, la ségrégation est présente: "ce pays peut éclater du jour au lendemain".

Esclavage

Officiellement aboli, l'esclavage "traditionnel"12 reste ancré dans les pratiques, en raison d'un manque de contrôle des autorités et d'accompagnement éducatif pour en sortir. Boubacar Messaoud, président de SOS Esclaves Mauritanie (non reconnue), fait par exemple remarquer qu'aucun décret d'application n'a suivi la loi d'abolition promulguée en 1981. Si la presse privée a un peu écorné le phénomène (et certains fait de la prison pour s'être exprimés dans des médias étrangers, comme Fatimata Mbaye, présidente de l'AMDH), l'esclavage reste encore largement tabou. Les associations insistent ainsi sur l'impossibilité d'obtenir la condamnation de ceux qui pratiquent l'esclavage. En novembre 2002, Amnesty a dénoncé dans un rapport "de multiples atteintes aux droits humains liées à l'esclavage (et commises en toute impunité", les personnes affranchies "continuant d'être victimes de discrimination".

Situation de la presse

Si la constitution et une ordonnance sur la presse reconnaissent la liberté d'expression, l'Association nationale de la presse indépendante réclame vivement un réexamen de la législation, qu'elle estime répressive. Environ 60 titres paraissent en arabe ou en français, 46 journaux seraient libres. Cependant, ceux-ci sont souvent censurés par le ministère de l'intérieur voire se censurent eux-mêmes, tous les journaux ayant à passer quotidiennement à la "relecture" avant impression.

Signe d'un durcissement, quatre hebdomadaires critiques se sont vu interdire d'impression pendant les 15 jours précédant l'élection présidentielle.

Immigration

La Mauritanie est essentiellement un pays de transit.

Les autorités insistent sur la nécessité de combattre le mal à la racine en "fixant les populations", mais elles sont prêtes à collaborer dans le même temps dans l'esprit européen de contrôle des frontières, comme nous l'a par exemple assuré le Secrétaire d'Etat de l'UMA. Le Ministre de l'intérieur nous a par ailleurs confirmé les échanges réguliers entre les directions de sûreté mauritanienne et espagnole.

L'état de forces politiques

Les suites de la candidature de Haïdalla: davantage de questions que de réponses pour le moment. D'abord, les souvenirs de sa présidence (jusqu'en 1984) ne sont pas très bons, selon l'avis de gens très divers: imposition de la Charia, gestion économique désastreuse. Il aurait disparu pendant 20 ans, pour réapparaître sans aucun

programme (argument de plusieurs pour ne pas s'être ralliés à lui). La coalition dont beaucoup jugent qu'elle était hétéroclite ne semble pas perdurer. D'autres, comme Ould Mansour (voir plus loin) appellent à l'élargir.

* **PRDS** (Parti républicain démocratique et social) - Secrétaire général Boullah Ould Mogueya

Ce parti a été créé par le Président de la République Taya deux mois après la promulgation de la constitution en 1992. Il compte 70 des 81 sièges à l'Assemblée Nationale. Le discours de son secrétaire général se résume à une formule: "Tout va bien dans l'ensemble; la Mauritanie est sur la bonne voie". Aux interrogations sur les atteintes à la démocratie, il répond que les revendications en matière de code électoral ont été satisfaites. Il existerait une seconde opposition, extrémiste celle-là, se situant sur un terrain d'affrontement permanent et s'excluant elle-même du dialogue.

A une question sur "l'esclavage, il parle uniquement de "séquelles du passé", à éradiquer.

Deux autres petits partis composent la coalition gouvernementale: le RDU (Rassemblement pour la démocratie et l'unité nationale) et l'UDP (Union pour la démocratie et le progrès).

* **Parti du Front Populaire** - Président Ch'Bih Ould Cheikh Mélainine

Bien qu'emprisonné pendant 2 ans et demi, il conserve un discours étonnamment très modéré: "il faut amener nos gouvernants à jouer le jeu de la démocratie; nous voulons le pluralisme, la séparation des pouvoirs". Se définissant comme "ancien trotskiste", il précise que le FP a de bonnes relations avec les PS africains.

* **Parti RFD** (Rassemblement des Forces Démocratiques) - Président Ahmed Ould Daddah

Coalition de divers partis d'opposition, l'UFUD (Union des Forces Démocratiques) a été créée en 199113, puis dissoute en 2000. Son président a été arrêté 6 fois depuis 1992.

Selon lui, la période est très critique, le pays est dans un "risque majeur d'instabilité". Il se dit déçu par l'inaction de l'UE qui n'a rien tenté pour observer l'élection présidentielle (comme au Kenya).

Observateur à l'Internationale socialiste, ce parti se dit de "centre-gauche", parti de l'unité nationale d'abord (notamment traiter la fracture issue des ségrégations/déportations de 1989-1990), et au plan économique pour un "libéralisme organisé". Dénonciation de l'inflation galopante, des emplois très précaires, de l'absence de stratégie concrète de lutte contre la pauvreté.

* **UFP** (Union des Forces de Progrès) - Président Mohamed Ould Maouloud

L'UFP est issue d'une scission de l'UFUD (1998). Il s'agit du principal parti d'opposition représenté à l'Assemblée (4 députés). Selon son

président, "il ne sert à rien de ne pas chercher à dialoguer avec le pouvoir"; ainsi, deux ans de dialogue ont abouti en 2001 à des améliorations au code électoral et à des élections alors relativement transparentes. Mais les dernières élections ont été "un échec pour la démocratie". La population n'y croit plus, la "tentation de la violence est très forte pour dégager ce pouvoir". Malgré toute volonté de "résoudre politiquement la crise".

L'UFP a fait partie de la coalition de soutien à Haïdalla, avec l'idée de "proposer un candidat unique, jouissant d'une grande audience dans le petit peuple". L'accord signé prévoyait une "alternance pacifique".

Se définissant comme héritiers de la "gauche communiste", ce parti dit agir pour la démocratisation, une redistribution juste des richesses, l'édification d'un Etat de droit.

D'autres partis existent, notamment AC (Action pour le Changement) de Messaoud Ould Boulkheir, représentant des Noirs haratines (descendants d'esclaves), absent de Nouakchott lors de notre séjour.

* **Mohamed Jemil Ould Mansour** (Forum mauritanien pour la réforme et la démocratie, parti créé en exil) - a soutenu le candidat Haïdalla

Libéré quelques heures après l'arrivée de notre délégation - dont l'ambassadeur d'Allemagne nous a dit qu'elle n'était pas étrangère - Mansour est le jeune maire de la commune d'Arafat, le quartier le plus populaire de Nouakchott. Il est titulaire d'une thèse de doctorat en sciences politiques. Arrêté plusieurs fois depuis 1994, il est de nouveau emprisonné en été 2003 - et déchu de sa charge de maire -, en même temps que plusieurs dizaines de religieux, tous soupçonnés de préparer des actes terroristes. Parvenu à s'enfuir, il demande l'asile politique en Belgique. Renonçant à son statut de réfugié, il rentre début janvier en Mauritanie pour rejoindre sa mère aînée, et il est de nouveau remis en prison.

Présenté comme un islamiste14, j'ai pensé utile de le rencontrer (hors délégation officielle).

Voici l'essentiel de ses propos:

"Je me définis comme un musulman engagé, je défends un Coran modéré. Je suis démocrate, mais pas laïc. La Charia doit être la principale source d'inspiration de tout programme. Mais nous n'avons rien à voir avec l'islamisme radical. Pour preuve, le 12 septembre 2001, j'ai écrit que je condamnerais les attentats, qui ne peuvent être justifiés par la religion. Il ne faut pas amalgamer islam et terrorisme. Je me considère comme faisant partie d'un courant moderniste, démocratique, avec l'islam comme base; courant moderniste islamiste qu'incarnerait par exemple le PID en Turquie ou au Maroc, ou encore Nahda en Tunisie.

Aujourd'hui, il n'y a pas de danger de prise de l'islam radical sur la société mauritanienne. Mais si l'oppression continue, rien n'est acquis. Le Président utilise la menace du terrorisme pour étouffer les libertés.

J'ai soutenu Haïdalla car c'était la seule personnalité capable de fédérer des forces diverses pour un programme d'alternance. Maintenant, il faut une coalition beaucoup plus large, qui mène des actions pacifiques en faveur de la démocratie.

Je n'ai pas soutenu le coup d'Etat, mais si les putschistes annoncent vouloir un processus démocratique, des élections libres, alors on peut travailler avec eux".

En guise de conclusion

La Mauritanie est une terre de rencontres. Ses richesses humaines et naturelles, la capacité d'ouverture à l'Autre sans doute issue de la particularité géographique et historique qui fait que ce pays un pays charnière dans cette Afrique si meurtrie, tout cela sont des atouts incontestables. Mais l'extrême pauvreté dans laquelle se trouve une large partie de la population et l'acharnement des grandes puissances, à commencer par l'UE, à enfermer l'économie mauritanienne dans l'engrenage de la dépendance, empêchent le pays de sortir du sous-développement.

Au plan politique, l'impression d'un gâchis des potentialités démocratiques est tout aussi marquante. Dans un pays qui a pu un temps faire figure d'exception à ce propos dans le monde arabe, l'avancée vers la démocratie semble aujourd'hui bouchée, voire en recul. Et ce alors que les nombreux acteurs d'une société civile en gestation dégagent une énergie et des ambitions réelles, sur lesquelles l'avenir du pays pourrait s'appuyer positivement.

Pour beaucoup, politiques ou membres de la "société civile", le pouvoir actuel ferme toute possibilité d'issue démocratique et pousse le peuple à la violence. Signe de mépris, le Président Taya aurait ainsi déclaré lors d'un meeting électoral: "un peuple ignorant ne peut être gouverné que par la force". Selon le vice-président de la FIDH, Saad Bouh Kamara, le régime se raidit de plus en plus. Mais il est très attentif aux remarques des bailleurs de fonds et des partenaires, notamment UE, France, Allemagne, ou encore de la presse internationale.

Les risques d'explosion sociale autant que politique sont réels. Même si les traditions ancrées en Mauritanie semblent pour l'heure exclure une extension de l'influence islamiste importée de l'extérieur, il n'en reste pas moins que des forces fondamentalistes cherchent à prospérer sur ces terreaux. Jusqu'à entrer en possible collision avec des "bandes armées".

Enfin, l'enjeu stratégique de ce pays paraît faible aux yeux des grandes puissances. Mais la découverte de pétrole et l'annonce de sa prochaine exploitation pourraient changer la donne, et avoir un impact dans toute la sous-région.

YASMINE BOUJENAH
MARS 2004

Suite page 9

1) Taya: 446 966 voix, soit 67,02%; Haidalla: 124 483 voix soit 18,67%; Daddah: 45 687 voix, soit 6,85%; Boulkheir: 33 239 voix, soit 4,98%; Jiyed: 9909 voix, soit 1,48%; Jidane: 3040 voix, soit 0,46%.

2) La Libye a été accusée d'avoir versé environ 1 million de dollars à un des fils de Haidalla pour aider à renverser Taya.

3) Pays pauvres très endettés. La Mauritanie est annoncée comme un des premiers pays africains qui devrait bénéficier d'une réduction de sa dette publique (actuellement de 1,2 milliard \$ US), dans le cadre de cette initiative lancée il y a maintenant plusieurs années et non encore concrétisée.

4) En 2001, la population était estimée à 2,7 millions d'habitants, dont la moitié a moins de 18 ans.

5) En 1999, ces deux secteurs représentaient respectivement 46% et 53% des recettes d'exportation du pays.

6) A l'indépendance en 1960, la population mauritanienne était à 90% nomade, cette proportion est estimée à moins de 10% aujourd'hui. La (future) capitale Nouakchott comptait moins de 1000 habitants. Ce chiffre approcherait aujourd'hui du million, à raison de 30 000 habitants environ de plus chaque année.

7) Ainsi, le Ministre du développement économique n'a pas voulu en dire trop sur les perspectives en terme de chiffres.

8) L'UE est le premier partenaire commercial de la Mauritanie.

9) La Mauritanie est invitée à titre d'observateur au processus de Barcelone depuis 1995. Elle est également membre du dialogue dit "5 + 5" entre les pays des deux rives occidentales de la Méditerranée.

10) La Convention contre la torture n'a pas été ratifiée.

11) Le HCR a supprimé toute assistance en 1995. La Mauritanie a toujours nié cette déportation.

12) Dans les zones rurales (pour garder les troupeaux, cultiver les champs...) comme chez les riches (domestiques).

13) Après des divisions internes, le parti s'est transformé en UFD-ère nouvelle.

14) Les partis islamiques sont interdits, bien que la loi exige de toutes les formations politiques le respect de l'islam.